

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	160
Corps :	Maître de conférences du Muséum national d'histoire naturelle
Article :	32ou40
Chaire :	Non
Section 1 :	21-Histoire, civilisation, archéo. et art des mondes anciens...
Section 2 :	67-Biologie des populations et écologie
Section 3 :	23-Géographie physique, humaine, économique et régionale
Profil :	Genèse des patrimoines végétaux de l'Antiquité à nos jours ; diversités biologique et culturelle
Job profile :	The legacy of plants from Antiquity to the present day from biological and cultural diversity prospects
Research fields EURAXESS :	History Archaeology Biological sciences
Implantation du poste :	0753494R - MUSEUM NAT. D'HISTOIRE NATURELLE PARIS
Localisation :	Jardin des Plantes
Code postal de la localisation :	75005
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	57 RUE CUVIER 75005 - PARIS
Contact administratif : N° de téléphone : N° de Fax : Email :	JEAN-LOUIS Murielle Chargee de projet et de developpement RH 01 40 79 53 78 01 40 79 31 39 comsel@mnhn.fr
Date de saisie :	22/02/2021
Date de dernière mise à jour :	22/02/2021
Date d'ouverture des candidatures :	25/02/2021
Date de fermeture des candidatures :	30/03/2021, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/10/2021
Date de publication :	24/02/2021
Publication autorisée :	OUI
Mots-clés :	agriculture ; patrimoine ; paysage ; archéologie ; techniques ;
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	
Profil recherche : Laboratoire 1 :	UMR7209 (200918448T) - Archéozoologie, archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

PROFIL DE POSTE D'ENSEIGNANT- CHERCHEUR
RECRUTEMENT DU MUSEUM EN 2021

Corps : Maître de conférences du Muséum national d'histoire naturelle

Section CNU 1 : 21 : Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux

Section CNU 2 : 67 : Biologie des populations et écologie

Section CNU 3 : 23 : Géographie physique, humaine, économique et régionale

Intitulé du profil : Genèse des patrimoines végétaux de l'Antiquité à nos jours ; diversités biologique et culturelle

Intitulé du profil en anglais : *The legacy of plants from Antiquity to the present day from biological and cultural diversity prospects*

Mots clés EURAXESS : History, Other (Archaeology), Biological science

Mots clés CNU : archéologie, agriculture, patrimoine, paysage, techniques

Département : Homme & Environnement (dir. F. Chlous)

Unité d'accueil : UMR 7209 AASPE - Archéozoologie, archéobotanique : Sociétés, pratiques et environnements (dir. Marie-Pierre Ruas, HDR, DR CNRS).

Equipe PaCEM - Patrimoines Culturels et naturels des sociétés protohistoriques et historiques Européennes et Méditerranéennes (dir. Véronique Zech-Matterne, CR CNRS, HDR).

Rattachement secondaire : équipe SAPOA -Sociétés Animaux et Plantes en Orient et en Afrique (dir. Joséphine Lesur, MC MNHN, HDR).

Localisation du poste : Muséum national d'Histoire naturelle, Jardin des Plantes, Paris

Code postal de la localisation : 75005

Description détaillée du poste

Le/La MC reconstituera les trajectoires de plantes utiles à l'Homme de l'Antiquité à nos jours, en y associant les volets culturels, économiques, techniques et environnementaux. Il/Elle s'appuiera sur les outils de l'archéobotanique dans une démarche historico-ethnobotanique.

1) Recherche et interaction avec les autres activités (50%)

Les activités de recherche seront axées sur la genèse, au cours des trois derniers millénaires, des patrimoines végétaux des sociétés européennes et méditerranéennes, et des régions du monde avec lesquelles elles ont été en contact et ont interagi. Elles contribueront aux thématiques du département Homme & Environnement, pour les périodes historiques en explorant des thèmes tels que : domestications récentes, représentations savantes et populaires de la « nature » domestique et sauvage, innovations culturelles et biodiversité anthropisée, modifications et transferts de modèles alimentaires et économiques consécutifs à la fondation de colonies et comptoirs, aux migrations, explorations scientifiques ou au développement des grands circuits commerciaux de l'Antiquité à la période Moderne.

Ces mouvements ont favorisé un enrichissement considérable des ressources végétales (agrumes, riz, sorgho, canne à sucre, épices, coton, café) sur lesquelles se sont fondées de nouvelles économies. Des savoirs botaniques et pratiques ont été déployés afin d'adapter ces espèces allochtones à d'autres climats et terrains, avant d'accroître leur diversité variétale.

Le/La MC étudiera l'évolution des patrimoines botaniques dévolus à l'agriculture, à l'horticulture vivrière et ornementale, la sylviculture, l'alimentation, la pharmacopée, la médecine, la cosmétique et l'artisanat, et leur impact sur les flores sauvages autochtones. Il/Elle le fera au travers des modalités d'acquisition, de domestication, importation, acclimatation, diversification et propagation des ressources végétales, en intégrant les dimensions sociales, culturelles, économiques, techniques et environnementales de ces pratiques.

Il/Elle s'intéressera également à la transmission des savoirs et savoir-faire liés à la connaissance et aux usages des plantes, aux fluctuations de leur statut, à leur devenir, aux espaces créés par les nouvelles cultures (vergers, serres, ceintures urbaines horticoles, jardins d'apothicaires etc.) et aux métiers qui les accompagnent, aux grandes expéditions scientifiques, commerciales et collections qui en ont exploré la biodiversité, ainsi qu'aux aspects de prestige et d'esthétisme qui pouvaient s'y attacher (ex : orangeries des cours royales européennes).

Les vestiges archéobotaniques en contextes datés seront la clé pour bien cerner les étapes successives de la construction des patrimoines végétaux et modes d'exploitation des ressources végétales. Cette approche, archéo-ethnobotanique dans son esprit, ancrera les interactions entre sociétés et monde végétal dans leurs contextes socio-économique, environnemental et culturel. Aussi est-il important que le/-la candidat.e ait une connaissance approfondie des sociétés étudiées (archéologie/histoire) sans négliger la dimension paléo-écologique (reconstitution des environnements).

La spécialisation disciplinaire du/de la MC se situe en archéobotanique, mais des compétences en biologie végétale et botanique sont indispensables. Le/La candidat.e aura la capacité de mettre en place des stratégies de prélèvement et d'analyse des différents vestiges botaniques pour les sites archéologiques en rapport avec le profil (dont analyses moléculaires, isotopiques). Ses compétences pourront aussi s'appliquer aux spécimens de collectes anciennes, dans le cadre des activités liées aux collections du Muséum. La participation à des programmes de recherche internationaux et un rythme régulier de publication sont attendus.

2) Collections : conservation et enrichissement, étude, documentation et valorisation scientifique. (30%)

Une partie importante des activités du/de la MC concernera la conservation, la valorisation et la médiation des collections botaniques. Il/Elle s'investira, en tant que responsable scientifique de collection, dans la gestion et la conservation de la carpothèque de l'Herbier du Muséum, au sein de l'équipe œuvrant sous l'autorité du responsable de l'UGC

Botanique, en lien avec deux autres ressources majeures du MNHN : la Séminothèque/Carpothèque du Jardin des Plantes (Direction des jardins-DGDMJZ) et la collection d'ethnobotanique. Les trois collections, issues des flores française et mondiale, serviront d'assise aux activités scientifiques, pédagogiques et d'expertise. Le/La MC exploitera aussi les informations historiques, systématiques et phénotypiques des fonds documentaires accompagnant les spécimens végétaux (archives de la bibliothèque centrale et annotations consignées sur d'anciens registres de la Direction des jardins), pour retracer l'histoire de plantes exotiques ou « nouvelles » possédant une forte signification heuristique, économique ou esthétique. Ces approches associées réaffirmeront le rôle du Jardin des Plantes et du Muséum comme laboratoire d'acclimatation et de diffusion de ces espèces (premières introductions en France/Europe, évolution des nomenclatures).

Il-Elle facilitera également l'accès aux collections pour la conduite de projets les valorisant en tant que support d'étude ou référence. Ces recherches impliquant des chercheurs confirmés, aussi bien que des étudiants, (post)doctorants ou bénévoles, sont susceptibles de concerner les différents domaines scientifiques du Muséum : systématique, paléobotanique, archéobotanique, ethnobotanique, muséologie. Il est également attendu du/de la MC, en concertation avec le personnel de la Direction des Jardins et de l'Herbier, de veiller à l'enrichissement, par échanges ou collectes, de groupes taxinomiques ou de collections issus d'aires biogéographiques d'intérêt particulier pour la recherche ou la conservation.

3) Expertise institutionnelle : % inclus dans les 30% du temps imparti aux collections (point 2)

Les actions d'expertise institutionnelle pourront bénéficier de la vision diachronique de la diversité domestique et sauvage apportée par les recherches sur les séries archéologiques et collections patrimoniales.

4) Enseignement ou formation. (15%)

L'enseignement attaché au profil associe histoire, archéologie et (ethno)botanique. Le/La MC interviendra dans le Master du Muséum, encadrera des stages niveau Master et Licence et participera à des cycles de conférences sur l'enrichissement botanique résultant de l'extension géographique des conquêtes gréco-romaines (Afrique du N., Moyen-Orient, connexions avec le sous-continent indien) et arabo-musulmanes (Bassin méditerranéen, connexions avec les empires d'Asie) ou la découverte du Nouveau Monde et ses conséquences pour les sociétés humaines. Les enseignements pourront intervenir comme jalon/passarelle des parcours *Quaternaire, Préhistoire, Bioarchéologie* (QPB), dans la finalité « *Bioarchéologie-Faune-Flore* », et *Sociétés et Biodiversité* (SEB), dans les finalités « *Diversité culturelle et diversité biologique* » et « *Transition écologique* », avec l'opportunité de créer une UE complète (30h).

Par son approche diachronique et pluridisciplinaires des patrimoines botaniques, le/la candidat.e pourra s'investir dans les encadrements des activités du Tronc Commun (TC1b *Sciences de la nature et de l'Homme : histoire des idées*).

La recherche et l'acquisition de nouvelles espèces exploitables, les relais de diffusion impliqués, les pratiques de diversification et de sélection des plantes, les transferts de savoir, les économies qu'elles ont engendrées, la perception des espèces et l'évolution de leurs usages, constituent quelques-uns des sujets potentiels. La question des flores synanthropes associées à ces espèces domestiques sera également abordée.

5) Diffusion des connaissances : (5%)

En relation avec son travail de valorisation des collections et d'enseignement, le/la MC contribuera à des expositions et autres actions de médiation à destination de publics

variés (rédaction de notices, conférences, préparation de spécimens, Journées européennes de l'archéologie, fête de la science).

Description de l'unité d'accueil

En associant les compétences de l'archéozoologie, de l'archéobotanique et de la géochimie isotopique, l'UMR 7209 explore les interactions naturelles et culturelles sociétés/animaux/plantes, depuis les premiers agropasteurs jusqu'aux sociétés préindustrielles, et se place ainsi en jalon entre la Préhistoire ancienne et l'anthropologie actualiste. Avec ses 47 titulaires répartis en 4 équipes (SAPOA, PRESAGE, PACEM, SOLIMA), regroupement (inter)national de bioarchéologues le plus important en France, elle représente un centre majeur de formation et de recherche et tient un rôle clé dans le réseau interinstitutionnel national des bioarchéologues (GDR BioarchéoDat). Ses programmes de terrain (direction de fouilles et expertises) concernent la France métropolitaine et d'Outre-Mer, l'Europe, les Amériques, l'Afrique et l'Asie Centrale, du Sud-Ouest et de l'Est.

Consignes à respecter pour postuler aux emplois d'enseignants-chercheurs du Muséum national d'Histoire naturelle

Le processus de recrutement est dématérialisé. L'enregistrement des candidatures et le dépôt des pièces exigées par la réglementation en vigueur ⁽¹⁾ se font dans l'application ministérielle Galaxie entre le jeudi 25 février 2021, 10 heure, heure de Paris et le mardi 30 mars 2021, 16 heure, heure de Paris.

Les types de recrutement possibles sont :

- le concours ;
- le détachement ou l'intégration directe pour :
 - a) les maîtres de conférences et les professeurs à statut universitaire ;
 - b) les autres fonctionnaires remplissant les conditions réglementaires exigées ⁽²⁾ ;
 - c) les agents relevant d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement public d'un Etat membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France, aux missions comparables aux fonctionnaires et occupant un emploi d'un niveau équivalent à celui de l'emploi visé.

Les candidats établissent un dossier comprenant :

- 1) Pièce d'identité avec photographie en cours de validité ;
- 2) Notice biographique détaillée mentionnant leurs titres et travaux et donnant une présentation analytique de leurs ouvrages, articles, réalisations et activités;
- 3) Copie de la notification d'attribution de la qualification (indiquant la section, l'année de l'obtention) ;
- 4) Copie du diplôme (HDR, doctorat) ou une pièce attestant que le candidat remplit l'une des conditions visées aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 20 février 2012 relatif aux modalités de recrutement des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle et des maîtres de conférences du Muséum national d'histoire naturelle ;
- 5) Pour les fonctionnaires candidats au détachement ou à l'intégration directe, une attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont ils relèvent permettant d'établir leur appartenance à l'une des catégories de fonctionnaires autorisés à postuler et leur qualité de titulaire dans leur corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions.

Il est recommandé aux candidats de joindre un projet à leur dossier.

Les dossiers doivent de préférence être rédigés en français. Les dossiers rédigés en anglais doivent **impérativement** comporter un résumé du CV, et le cas échéant du projet, en français.

Pièces facultatives : lettre de motivation, lettre de recommandations.

AUCUN DOSSIER PAPIER NE SERA ACCEPTE

LES DOCUMENTS NUMERIQUES DEVRONT ETRE AU FORMAT PDF

- ⁽¹⁾ arrêté du 20 février 2012 relatif aux modalités de recrutement des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle et des maîtres de conférences du Muséum national d'histoire naturelle ;
- ⁽²⁾ articles 24 et 40 et du décret n°92-1178 du 2 novembre 1992 portant statut du corps des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle et du corps des maîtres de conférences du Muséum national d'histoire naturelle ainsi que les articles 40-2, 40-2-1, 58-1 et 58-1-1 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Aide à la saisie d'un dossier de candidature pour le recrutement enseignant chercheur au Muséum National Histoire Naturelle

Le formulaire de candidature reprend les éléments saisis en ligne sur Galaxie (présentation du candidat, adresse, situation professionnelle...). Ces éléments sont indispensables pour vous contacter et vérifier votre recevabilité, nous vous remercions de veiller à leur exactitude.

Champ GALAXIE	Pièces à fournir
● Pièces administratives :	
Présentation analytique :	<ul style="list-style-type: none"> - Notice détaillée mentionnant les titres et travaux et donnant une présentation analytique des ouvrages, articles, réalisations et activités - Lettre de motivation et de recommandation (pièces facultatives)
Diplôme ou attestation :	Pièces justificatives attendues : <ul style="list-style-type: none"> - Copie du diplôme (HDR, doctorat) ou une pièce attestant que le candidat remplit l'une des conditions visées aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 20 février 2012 relatif aux modalités de recrutement des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle et des maîtres de conférences du Muséum national d'histoire naturelle - Copie d'une pièce d'identité avec photographie en cours de validité - Notification d'attribution de la qualification (indiquant la section et l'année de l'obtention) - Attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont ils relèvent permettant d'établir leur appartenance à l'une des catégories de fonctionnaires autorisés à postuler et leur qualité de titulaire dans leur corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions pour les candidats au détachement ou à l'intégration directe
● Titres et travaux :	
Nous vous conseillons de déposer dans cette rubrique (10 dépôts possibles) : <ul style="list-style-type: none"> - Vos titres et travaux en rapport avec le profil de poste, du plus récent au plus ancien. - Votre projet 	
Document 1 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 2 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 3 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 4 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 5 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 6 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 7 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 8 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 9 :	<i>10 Mo autorisés</i>
Document 10 :	<i>10 Mo autorisés</i>

Informations importantes : Les dossiers doivent de préférence être rédigés en français. Les dossiers rédigés en anglais doivent impérativement comporter un résumé du CV, et le cas échéant du projet, en français.